

Rapport de gestion

Mutuel Assurance Maladie SA



Mutuel 
ASSURANCE MALADIE

Membre du Groupe Mutuel
Association d'assureurs

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«**Mutuel Assurance Maladie SA**»
«**Mutuel Krankenversicherung AG**»
«**Mutuel Assicurazione Malattia SA**»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code Suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Mutuel Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Mutuel Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Marc-André Ballestraz
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Daniel Bitschnau M. Charles-Albert Antille

Direction

Directeur général	M. Paul Rabaglia
Directeurs	M. Vincent Claivaz M. Olivier Follonier M. Thomas Grichting Mme Sophie Revaz † M. Samuel Marchetti (1971 - 27.03.2016)

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Chiffres-clés

		2016	2015
Résultat annuel	Fr.	-40'223'089	-69'439'049
Nombre d'assurés AOS		393'051	407'333
Total du bilan	Fr.	586'692'021	627'732'483
Chiffre d'affaires par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	Fr.	1'507'509'866	1'491'638'348
Assurances indemnités journalières (LAMal)	Fr.	37'747'312	28'880'167
Réassurance LAMal	Fr.	1'885'278	1'716'871
Total	Fr.	1'547'142'456	1'522'235'386
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	Fr.	357'365'000	340'450'000
en % des prestations nettes d'assurance		24,08%	23,8%
Total des fonds propres LAMal (base de calcul SST)	Fr.	131'450'914	174'395'003
en % des primes		8,50%	11,46%

Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Malgré le départ de 14'282 membres en 2016, le portefeuille AOS (Assurance obligatoire des soins) de Mutuel Assurance Maladie SA demeure stable (-3,5%) et atteint désormais 393'051 assurés contre 407'333 en 2015.

Effectif moyen	2016
Hommes	152'295
Femmes	159'812
Enfants	80'314
Nombre d'assurés total	393'051

Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Mutuel Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

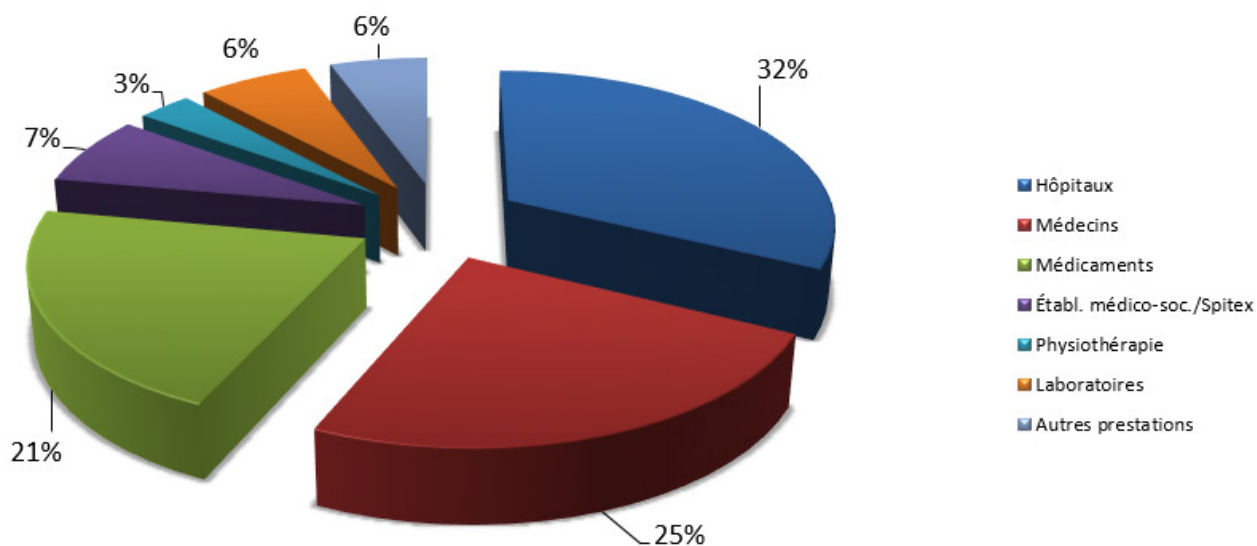
Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2016
Hôpitaux	541'487'188
Médecins	409'293'039
Médicaments	356'212'072
Établissements médico-sociaux/Spitex	120'278'580
Physiothérapie	51'561'895
Laboratoires	106'055'034
Autres prestations	93'443'376
Total des prestations	1'678'331'184

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 78% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Le Conseil d'administration est soutenu dans ses décisions par trois commissions spécialisées instituées au sein du Groupe Mutuel ; la commission d'audit, la commission stratégique et celle de rémunération et de nomination. Elles agissent pour le Groupe Mutuel, mais également pour Mutuel Assurance Maladie SA lorsque le règlement d'organisation de celle-ci le prévoit. Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs

Le Groupe Mutuel est une association au service des institutions qui lui ont délégué la gestion de leurs activités. Il met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de ses membres qui sont des sociétés juridiquement autonomes et possèdent leurs propres organes.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés membres et donc leurs clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différents assureurs membres. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche et auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de six respectivement cinq membres en 2016. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le Conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Contrôle interne, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôles et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction Compliance du Groupe Mutuel est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

Fonctions Contrôle interne et Gestion des risques

Les fonctions Contrôle interne et Gestion des risques sont en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement le Comité et le Conseil d'administration du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Comité du Groupe Mutuel et des Conseils d'administration des sociétés qui en sont membres est régie par un règlement adopté par les organes de tous les membres de l'Association. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés membres de l'Association, limite les rémunérations annuelles par entité à 25'000 francs pour le/la président(e) et à 24'000 francs pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Comité ou des Conseils d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de poste d'administrateurs qu'ils occupent au sein de l'Association et de ses membres. Le plafond est de 200'000 francs pour le/la président(e) et de 80'000 francs pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent 10'000 francs par commission, mais au maximum 20'000 francs.

En 2016, le Conseil d'administration de Mutuel Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de 100'988 francs, la rémunération la plus importante s'élevant à 24'000 francs.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres.

En 2016, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à 2'398'820 francs (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à 520'154 francs. La part de Mutuel Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 17,45%, soit 418'594 francs, respectivement 90'767 francs pour la plus importante.

Gestion des capitaux : évolution économique

Depuis la crise financière en 2008, suivie d'une récession économique, l'activité globale n'a pas réussi à retrouver sa vitesse de croisière. Durant les cinq dernières années, la progression du PIB mondial a juste atteint 2,5% par année, sensiblement en dessous de la moyenne à long terme de 3,5%. Cela suggère que le monde économique expérimente un déclin structurel de son potentiel de croissance, ceci malgré des stimuli financiers de grande ampleur initiés par les différentes banques centrales. Un manque d'investissement des secteurs public et privé, ainsi qu'une baisse de productivité de la part de la force de travail en sont quelques éléments explicatifs. Le poids de la dette est par ailleurs supérieur à celui constaté après la crise, en particulier dans les pays du sud de l'Europe et en Chine.

Malgré les légères améliorations des différents indicateurs économiques, nous ne voyons pas de risque inflationniste important à court terme. La croissance en 2017 devrait rester atone, et les incertitudes géopolitiques (flux migratoires, élections présidentielles en France et situation de la Grèce en particulier) pourront à nouveau créer de l'incertitude, autant auprès du consommateur que de l'entrepreneur. Dans ce contexte, le résultat des placements qui s'établit à 7,4 millions de francs (excluant la modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux) en 2016 peut être qualifié de réjouissant.

Rapport financier

Mutuel Assurance Maladie SA a atteint un chiffre d'affaires net de 1,52 milliard de francs, soit une croissance de 1,5% par rapport à l'année 2015.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 1,48 milliard de francs, en augmentation de 4,1% par rapport à l'année précédente.

A ce montant s'ajoutent 16,9 millions de francs d'attribution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de 3,1 millions de francs versé au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs; dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à 28,3 francs (131,8 en 2015).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 64,9 millions de francs pour l'exercice 2016. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer par rapport à l'année précédente une baisse de 5,0% du coût annuel par assuré, qui passe de 157,80 francs en 2015 à 149,85 francs pour l'année 2016.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé, contrairement à 2015, un produit de 9,6 millions de francs, ce montant tient compte d'une dissolution de la provision sur titres pour 2,4 millions.

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2016 un déficit de 40'223'089 francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

Perspectives. Nous serons là demain aussi.

La révolution digitale, par les perspectives qu'elle ouvre dans le secteur de la santé et des soins de santé, est porteuse de riches promesses en matière d'amélioration de la qualité et de l'efficacité du suivi des soins. Les défis à relever comprennent non seulement une agilité et une grande faculté d'adaptation de l'entreprise à cet environnement, mais aussi une évolution des processus à l'interne.

L'investissement du Groupe Mutuel dans le développement des canaux numériques n'est pas terminé, bien au contraire. En plus de poursuivre dans l'optimisation de nos plateformes et applications pour offrir à l'assuré les meilleurs outils, nous plaçons au centre des enjeux majeurs, la protection des données et la gestion d'une automatisation toujours plus performante, dans l'intérêt de nos assurés. Pendant que la branche adapte ses processus et oriente sa stratégie sur l'économie numérique, elle étudie en parallèle, au sein de l'Association Suisse d'Assurances, l'impact de la numérisation dans le cadre politique, où la révision totale de la loi sur la protection des données est actuellement à l'ordre du jour.

Nous maintenons notre vision de rester leader en innovation, en créant de la valeur ajoutée et de l'efficacité en incluant la transformation digitale dans notre réflexion permanente et prévisionnelle.

L'humain au centre pour favoriser l'innovation

Pour assurer cette innovation et rester compétitifs dans un environnement en constante évolution, nous devons compter sur des compétences spécifiques. Attirer des talents maîtrisant les nouvelles technologies tout en valorisant l'approche client est un défi de taille.

Ces compétences représentent une force indéniable et nécessaire dans le développement du Groupe Mutuel, tant au niveau de nos différentes plateformes et applications mobiles que de l'automatisation des processus de travail comme il est déjà le cas avec Nova par exemple. Il en est de même pour notre service client, qui se doit d'être toujours plus qualitatif. Cette approche globale de la digitalisation, initiée depuis la conception de notre plateforme Nova, offre des perspectives qui permettront de répondre aux attentes et aux défis futurs.

La révolution digitale en cours dans l'assurance ne fait en réalité que commencer. De nouveaux modèles vont voir le jour, liés aux objets connectés et au Big Data, où l'estimation du risque va tendre à toujours plus s'individualiser. Grâce aux nouvelles technologies, la prévention va gagner en importance. Avec l'explosion de l'économie collaborative, l'assurance de demain reposera davantage sur l'usage que sur la propriété et se rapprochera de plus en plus de modèles à la carte, où les assurés pourront définir et modifier le périmètre de leur couverture, en moduler la durée et les niveaux de franchise. Autant de chantiers prometteurs à l'horizon des dix prochaines années, qui, tous, vont nous permettre d'être toujours plus proche du client et de ses besoins, dans la transparence et l'interaction.

RAPPORT FINANCIER

- 2 Compte de résultat
- 3 Bilan
- 4 Tableau des flux de trésorerie
- 5 Tableau de variation des fonds propres

Annexes aux comptes 2016 :

- 6 Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 8 Explications relatives au compte de résultat
- 10 Explications relatives au bilan
- 11 Autres indications
- 12 Proposition d'utilisation du résultat
- 13 Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2016	2015
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	1'522'637'412	1'499'476'865
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-1'483'777'775	-1'425'189'786
Variation des provisions techniques	9	-16'587'000	-20'096'000
Compensation des risques entre assureurs		-3'137'411	-41'625'537
Autres charges d'assurance		-4'045'707	-3'712'756
Total des charges de l'assurance		-1'507'547'893	-1'490'624'079
Frais de gestion et d'administration	3	-64'930'216	-69'198'079
Résultat technique de l'assurance		-49'840'698	-60'345'293
Autres produits financiers		-	354'120
Autres charges financières		-112'380	-63'184
Produits sur les placements en capitaux	4	17'341'955	15'298'018
Charges sur les placements en capitaux	4	-10'004'967	-14'259'711
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		2'393'000	2'323'000
Charges exceptionnelles	5	-	-12'746'000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		9'617'608	-9'093'756
Résultat de l'exercice		-40'223'089	-69'439'049

Bilan

	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	6	338'068'650	365'349'031
Comptes de régularisation	7	32'249'145	11'985'030
Créances	8	160'992'864	153'963'072
Liquidités		55'381'363	96'435'350
Total des actifs		586'692'021	627'732'483

	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserve générale		50'000	50'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		81'504'836	152'950'804
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		53'157'493	51'425'315
Réserves sur réassurance active LAMal		10'177'675	9'902'934
Résultat de l'exercice		-40'223'089	-69'439'049
Fonds propres		104'766'914	144'990'003
Provisions techniques pour propre compte	9	357'365'000	340'450'000
Autres provisions techniques	9	653'000	981'000
Provisions non techniques	5	12'746'000	12'746'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	26'031'000	28'424'000
Comptes de régularisation	11	4'784'775	3'113'731
Dettes	12	80'345'332	97'027'748
Fonds étrangers		481'925'107	482'742'479
Total des passifs		586'692'021	627'732'483

Annexe aux comptes 2016

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2016	2015
Résultat	-40'223'089	-69'439'049
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	-847'660	6'488'906
Amortissements / revalorisations sur les créances	2'300'000	-56'000
Modification des provisions techniques pour compte propre	16'915'000	20'190'000
Modification des autres provisions techniques	-328'000	-94'000
Modification des provisions non techniques	-	12'746'000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	-2'393'000	-2'323'000
Augmentation / diminution des créances	-9'329'792	-10'004'642
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-20'264'114	11'405'510
Augmentation / diminution des dettes	-16'682'416	-1'759'771
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	1'671'044	-17'363'651
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-69'182'028	-50'209'697
Investissements nets dans des placements de capitaux	28'128'042	40'875'346
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	28'128'042	40'875'346
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	-41'053'986	-9'334'351
Liquidités état initial 01.01.	96'435'350	105'769'701
Liquidités état final 31.12.	55'381'363	96'435'350
Variation des liquidités	-41'053'986	-9'334'351

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Réserves sur réassurance active LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2015	100'000	50'000	152'950'804	51'425'315	9'902'934	-69'439'049	144'990'003
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-71'445'968	1'732'178	274'741	69'439'049	-
Fonds propres au 01.01.2016	100'000	50'000	81'504'836	53'157'493	10'177'675	-	144'990'003
Résultat annuel						-40'223'089	-40'223'089
Fonds propres au 31.12.2016	100'000	50'000	81'504'836	53'157'493	10'177'675	-40'223'089	104'766'914
Répartition du résultat de l'exercice		-	-40'855'641	1'142'440	-509'889	40'223'089	-
Fonds propres au 01.01.2017	100'000	50'000	40'649'195	54'299'933	9'667'787	-	104'766'914

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2016

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Modifications dans la présentation des comptes

Afin d'harmoniser les états financiers avec la structure de la plateforme de relevé de données de l'Autorité de surveillance, les modifications suivantes ont été apportées aux comptes annuels:

Les instruments financiers dérivés (2016: CHF 8'132; 2015: CHF -11'340) sont présentés dans les autres placements en lieu et place des liquidités affectées aux placements de capitaux.

Les provisions pour participations aux excédents (2016: CHF 2'200'900; 2015: CHF 2'605'900) sont présentées dans les dettes. Au 31.12.2015, elles étaient comptabilisées dans les autres provisions techniques.

Les défalcatons encaissées (recours contre tiers et certains remboursements de fournisseurs de soins) sont présentées en diminution des charges de sinistres et prestations alors qu'elles étaient jusqu'alors considérées comme des autres produits d'exploitation (2016: CHF 3'455'032; 2015: CHF 5'108'580).

Les comptes comparatifs ont été retraités pour tenir compte de ces nouveaux principes de présentation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

La méthode retenue pour l'évaluation des immeubles correspond à 2 fois la valeur de rendement et une fois la valeur intrinsèque divisée par trois. La valeur moyenne de rendement net a été capitalisée au taux de 4%.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque bouclage, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclage. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclage de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclage.

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2016	2015	Variation
Primes brutes	1'547'142'456	1'522'235'386	24'907'070
Part aux excédents	-686'342	-948'095	261'754
Primes rétroactives	-7'135'117	-7'050'906	-84'211
Amortissement sur cotisations	-13'700'407	-14'176'232	475'826
Variation de la provision "Ducroire"	-2'300'000	56'000	-2'356'000
Contributions à la réduction des primes	291'032'757	286'745'847	4'286'910
Contribution à la promotion de la santé	-972'718	-962'057	-10'661
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-291'032'757	-286'745'847	-4'286'910
Autres produits d'exploitation	289'538	322'769	-33'231
Total	1'522'637'412	1'499'476'865	23'160'546

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2016	2015	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1'678'331'183.96	-1'627'940'090	-50'391'094
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	226'882'697.88	225'939'483	943'215
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1'451'448'486.08	-1'402'000'607	-49'447'879
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	-30'361'511.73	-21'819'936	-8'541'576
Prestations de la réassurance active	-1'967'777.65	-1'369'243	-598'534
Total	-1'483'777'775	-1'425'189'786	-58'587'990

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2016	2015	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	-71'966'082	-73'488'386	1'522'305
Frais de contentieux facturés	15'558'636	13'567'564	1'991'072
Autres frais administratifs	-8'522'770	-9'277'257	754'487
Total	-64'930'216	-69'198'079	4'267'863

Frais de gestion et d'administration par nature	2016	2015	Variation
Commissions	-3'463'036	-2'466'399	-996'637
Frais d'exploitation divers	-61'467'180	-66'731'681	5'264'500
Total	-64'930'216	-69'198'079	4'267'863

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	2'398'163	-205'049	2'193'114
Obligations et autres titres à revenu fixe	4'742'697	-3'785'363	957'334
Actions	7'107'345	-4'410'323	2'697'022
Autres placements	3'093'750	-1'604'233	1'489'518
Total	17'341'955	-10'004'967	7'336'988

Résultats par catégorie
en CHF

Terrains et constructions	2016	2015	Variation
Produits	1'302'169	1'299'168	3'001
Charges	-205'049	-256'563	51'514
Réévaluation	1'095'994	-155'615	1'251'608
Résultat	2'193'114	886'991	1'306'123

Obligations et autres titres à revenu fixe	2016	2015	Variation
Intérêts	3'857'763	4'727'057	-869'294
Bénéfices réalisés	121'948	64'086	57'862
Pertes réalisées	-681'227	-1'140'121	458'894
Bénéfices non réalisés	762'985	1'554'282	-791'297
Pertes non réalisées	-3'057'871	-3'550'875	493'004
Charges sur capitaux	-46'265	-60'803	14'538
Résultat	957'334	1'593'626	-636'291

Actions	2016	2015	Variation
Dividendes	1'964'933	1'766'194	198'740
Bénéfices réalisés	1'485'788	1'471'419	14'369
Pertes réalisées	-1'165'758	-1'133'548	-32'210
Bénéfices non réalisés	3'656'624	3'542'700	113'924
Pertes non réalisées	-3'105'145	-6'650'354	3'545'209
Charges sur capitaux	-139'420	-216'004	76'584
Résultat	2'697'022	-1'219'594	3'916'616

Autres placements	2016	2015	Variation
Produits	91'777	510'715	-418'938
Bénéfices réalisés	1'019'270	325'571	693'699
Pertes réalisées	-924'622	-356'050	-568'572
Bénéfices non réalisés	1'982'703	36'827	1'945'876
Pertes non réalisées	-343'029	-497'228	154'198
Charges sur capitaux	-336'581	-242'550	-94'031
Résultat	1'489'518	-222'715	1'712'232

5 Charges exceptionnelles en CHF	2016	2015	Variation
Variation de la provision pour rétrocession de primes	-	-12'746'000	12'746'000

Un montant de CHF 33 par assuré a été provisionné en 2015 selon les recommandations de l'OFSP.

Explications relatives au bilan

6 Placements de capitaux en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Terrains et constructions	20'331'000	19'164'000	1'167'000
Obligations et autres titres à revenu fixe	196'535'478	227'834'997	-31'299'519
Actions	58'014'194	71'945'501	-13'931'306
Autres placements			
Placements collectifs	35'579'635	15'558'956	20'020'679
Instruments financiers dérivés	8'132	-11'340	19'472
Dépôts à terme	5'000'000	-	5'000'000
Liquidités affectées aux placements de capitaux	22'600'210	30'856'917	-8'256'707
Total	338'068'650	365'349'031	-27'280'382

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2016		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-3'840	-3'840
Opérations à terme - couverture	USD	11'972		11'972
Total		11'972	-3'840	8'132

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2015		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-11'340	-11'340
Total		-	-11'340	-11'340

7 Comptes de régularisation actif en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Intérêts courus	1'540'124	1'932'802	-392'677
Compensation des risques à recevoir	25'980'286	2'962'402	23'017'884
Primes à facturer	1'349'180	3'975'094	-2'625'914
Commissions payées d'avance	391'020	271'783	119'237
Autres actifs transitoires	2'988'535	2'842'950	145'585
Total	32'249'145	11'985'030	20'264'114

8 Créances en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	172'783'579	158'241'257	14'542'322
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-19'613'000	-17'313'000	-2'300'000
Autres assureurs	45'307	-	45'307
Subsides à recevoir	3'329'878	3'759'883	-430'005
Impôts anticipés	403'214	540'146	-136'932
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	686'695	5'587'311	-4'900'617
Autres créances	3'357'191	3'147'474	209'716
Total	160'992'864	153'963'072	7'029'792

9 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF	31.12.2016	Attribution/ dissolution 2016	31.12.2015
Provisions techniques pour propre compte			
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	355'000'000	-15'900'000	339'100'000
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	1'790'000	-490'000	1'300'000
Provisions pour sinistre non liquidés réassurance active	575'000	-525'000	50'000
Total provisions techniques pour propre compte	357'365'000	-16'915'000	340'450'000
Autres provisions techniques			
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	653'000	328'000	981'000
Total	653'000	328'000	981'000
Variation des provisions techniques		-16'587'000	

10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux			
en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.70%	7.78%	
Placements de capitaux	338'068'650	365'349'031	-27'280'382
Provision nécessaire	26'031'000	28'424'000	-2'393'000
Provision au bilan	26'031'000	28'424'000	-2'393'000

11 Comptes de régularisation passif			
en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Commissions à payer	297'545	128'107	169'438
Suppléments de primes ⁽³⁾	394'714	688'430	-293'717
Autres passifs transitoires	4'092'517	2'297'194	1'795'322
Total	4'784'775	3'113'731	1'671'044

12 Dettes			
en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	1'001'031	1'024'347	-23'316
Primes encaissées d'avance	66'375'038	58'794'173	7'580'865
Comptes de passage ⁽¹⁾	3'911'075	28'333'185	-24'422'109
Participations aux excédents	2'200'900	2'605'900	-405'000
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	5'415'153	4'423'131	992'021
Subsides	1'442'134	1'831'231	-389'096
Autres dettes	-	15'781	-15'781
Total	80'345'332	97'027'748	-16'682'416

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel GMA SA et le Groupe Mutuel Association.

⁽³⁾ Le poste de correction de primes contient l'enregistrement des flux relatifs à la correction de primes selon les recommandations de l'OFSP.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 28 avril 2017.

Engagements éventuels (hors bilan)

En tant que membre du Groupe Mutuel Association, Mutuel Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Mutuel Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Association :	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Assurances GMA SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurances SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Annexe aux comptes 2016

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2016	2015
Résultat de l'exercice	-40'223'089	-69'439'049
Résultat disponible	-40'223'089	-69'439'049
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	40'855'641	71'445'968
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	-1'142'440	-1'732'178
./. Attribution à la réserve de la réassurance active LAMal	509'889	-274'741
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Mutuel Assurance Maladie SA, Martigny

Lausanne, le 28 avril 2017

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Mutuel Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Stefan Marc Schmid
Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Mutuel Assurance Maladie SA

Rue des Cèdres 5 - Case postale - CH-1919 Martigny



Sociétés d'assurance membres du Groupe Mutuel, Association d'assureurs: Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA
SUPRA-1846 SA – Fondation AMB – CM Ville de Neuchâtel – Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations de prévoyance administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance